

DEC183119DR16

Décision portant nomination de Mme Emeline Houël aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8172 intitulée « Écologie des forêts de Guyane (ECOFOG) »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8172 intitulée « Ecologie des Forêts de Guyane » (ECOFOG), dont le directeur est M. Éric MARCON et M. Jean-Christophe ROGGY directeur adjoint, à compter du 1^{er} janvier 2017;

Considérant que Mme Emeline HOUEL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du 26 au 28 mai puis du 28 au 30 juin 2010,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Emeline Houël est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UMR8172, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Mme Emeline Houël exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Emeline Houël est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 décembre 2018

Le directeur de l'unité
Éric Marcon

Visa de la déléguée régionale du CNRS